

le Gouvernement pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que l'on ne se propose aucunement de relâcher les règlements d'immigration dans le but de permettre à la main-d'œuvre des pays étrangers de trouver de l'emploi au pays dans la fabrique de chaussures Bata dont on projette l'établissement, laquelle était anciennement exploitée en Tchécoslovaquie?

L'hon. T. A. CRERAR (ministre des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la question est plutôt complexe, mais je puis affirmer que l'on ne se propose aucun relâchement des règlements d'immigration dans le but précité.

#### RELATIONS ENTRE LE DOMINION ET LES PROVINCES

##### QUESTION AU SUJET DU RAPPORT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. C. H. CAHAN (Saint-Laurent-Saint-Georges): Monsieur l'Orateur, j'aimerais à poser au leader intérimaire de la Chambre, le ministre de la Justice (M. Lapointe), la question suivante: si la Commission chargée de faire enquête et de soumettre un rapport sur les relations entre le Dominion et les provinces présente ce rapport avant l'ouverture de la prochaine session, les honorables membres de la Chambre pourront-ils se procurer des exemplaires de ce rapport le jour même de sa présentation ou peu après?

Le très hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice): La suggestion de mon honorable ami sera certainement prise en considération. Pour ma part, j'y vois beaucoup de mérite et n'y suis nullement opposé.

#### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

##### MISE À EXÉCUTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ MIXTE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. H. A. STEWART (Leeds): J'aimerais poser une question au leader intérimaire du Gouvernement (M. Lapointe), et peut-être au ministre des Travaux publics (M. Cardin). Les *Procès-Verbaux* de mercredi dernier renfermaient un rapport du comité mixte de la bibliothèque. Ce rapport recommande que l'on y effectue des améliorations et des modifications considérables, comportant l'enlèvement du plancher actuel, l'amélioration du système d'éclairage et le posage d'un plancher de genre nouveau. Il est indubitable que le parquet actuel de la bibliothèque ajoute à sa valeur architecturale. A-t-on pris quelque décision touchant la mise à exécution des recommandations que contient ce rapport? Je ne me souviens d'aucun poste des crédits,

[M. Graydon.]

sauf peut-être un poste d'ordre général, en vertu duquel l'on aurait pu étudier cette question, et je proposerais qu'étant donné l'architecture particulière de l'édifice, le dessin du parquet et des ornements, l'on ne fasse rien qui puisse en diminuer la beauté.

L'hon. J.-A. CARDIN (ministre des Travaux publics): Aucune décision n'a été définitivement arrêtée à ce sujet, mais je tiens à assurer mon honorable ami que même si l'on y apporte certaines améliorations, la beauté du parquet n'en sera pas diminuée.

M. POULIOT: Me serait-il permis de dire à l'honorable député de Leeds (M. Stewart) qu'à mon sens, le rapport est excellent et qu'il faudrait à tout prix mettre la bibliothèque à l'épreuve du feu. Ce n'est pas le parquet qui compte surtout, mais les livres précieux que contient la bibliothèque.

#### BANQUE HYPOTHÉCAIRE CENTRALE

##### CONSTITUTION EN CORPORATION, ACHAT D' ACTIONS, GARANTIE DE DÉBENTURES, ETC.

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité pour l'étude du bill n° 132 tendant à constituer en corporation la Banque hypothécaire centrale.

M. POULIOT: Monsieur l'Orateur, j'invoque le règlement. Le 16 mars 1933, alors que votre prédécesseur, l'honorable M. Black, présidait les délibérations de cette Chambre, le Gouvernement présenta une mesure relative au National-Canadien et au Pacifique-Canadien alors que la version française du bill n'était pas encore disponible. Notre regretté collègue qui représentait alors la circonscription de Lotbinière protesta dans les termes suivants, que je relève à la page 3065 du *hansard* de cette date-là:

...j'ai réclamé une copie française du bill actuellement sous étude et, jusqu'à ce que je l'aie obtenue, je demande que la discussion soit suspendue.

Ce à quoi le chef actuel de l'opposition (M. Manion), alors ministre des Chemins de fer, répondit:

...je propose volontiers que le comité lève la séance et fasse rapport de l'état de la question.

Puis, il y a un autre précédent. Le 29 janvier 1935, alors que l'honorable M. Bowan, votre prédécesseur immédiat, était Orateur, je m'opposai à l'étude des crédits parce que nous n'en avions pas reçu une copie française. Mes objections suscitèrent une longue discussion à laquelle prirent part l'honorable membre de Saint-Laurent-Saint-Georges et plusieurs autres députés, et le ministre des Finances de l'époque, l'honorable M. Rhodes, proposa le renvoi de la discussion à une séance, ulté-